

# COMMUNIQUÉ

## SOINS PSYCHIQUES POUR TOUS : LES ACTEURS DE TERRAIN DOIVENT ÊTRE DES INTERLOCUTEURS INCONTOURNABLES



Alors que le précédent Premier ministre avait décrété la santé mentale « Grande cause nationale » pour l'année 2025, **plusieurs constats s'imposent :**

- 1) Les troubles psychiques du public n'ont jamais été aussi importants ;
- 2) Les services publics sont exsangues et ne parviennent plus à assurer leurs missions ;
- 3) Les Grenelles, Assises, Conseil National de la Refondation s'enchaînent sans jamais aboutir au moindre impact sur le terrain ;
- 4) Les seules réponses apportées face à l'ampleur de la souffrance psychique des citoyens sont de l'ordre de mesurette inefficaces ;
- 5) Les dispositifs tels que les Plateformes de Coordination et d'Orientation (PCO), le dispositif SESAME ou Mon soutien psy ne sont pas adaptés et suffisants et ne répondent aucunement aux besoins massifs de la population.

Alors que nous faisons largement partie **des principaux acteurs de terrain** et que nous sommes les plus à même de faire des propositions adaptées et ancrées dans le réel de nos pratiques, **nous ne sommes pas invités à échanger avec le gouvernement.** Ce dernier préfère écouter les associations ou think tanks (certains soutenus par des lobbies pharmaceutiques) qui ont leur propre légitimité mais ne peuvent être seuls représentatifs car ils prônent **une approche davantage soucieuse de la réduction des coûts et de la rentabilité** que de la qualité des soins psychiques à destination d'un public en souffrance. Ils constituent par ailleurs des niches détournant les moyens financiers et humains du secteur public.

Celles et ceux, qui tous les jours, dans les services publics, dans le médico-social et en libéral, tiennent à bout de bras l'ensemble du système, celles et **ceux qui écoutent la parole et soignent, sont les derniers à être écoutés et entendus par le gouvernement.**

Le modèle résolument social proposé par la sectorisation en psychiatrie en 1960 permettait à tout citoyen de bénéficier de soins au plus près de chez lui, par exemple dans un Centre Médico-Psychologique (CMP), intégralement financés par

la Sécurité Sociale et de consulter des professionnels de différentes spécialités, selon ses besoins, dans le large champ du soin psychique. Il en est de même pour le médico-social où de nombreux établissements comme les CAMSP, CMPP, ITEP, IME, SESSAD ont toujours proposé des soins adaptés pour les enfants, les adolescents et les familles.

Le recours à des professionnels en libéral, inclus dans des parcours de soin, n'est en aucun cas comparable à un travail co-construit en pluri et transdisciplinarité, au bénéfice du patient et inscrit dans les missions des services publics.

**Issu d'une solidarité nationale, ce modèle social est notre bien commun le plus précieux. Il est en grand danger et sa destruction conduira de manière certaine à des conséquences extrêmement préjudiciables sur la population à tous les niveaux, bien plus encore qu'actuellement.**

Une société qui ne permet pas le soin psychique est une société qui prend le risque de générer une population en grande souffrance et de potentielles violences sociales, sans compter le surcoût social considérable que cela engendrera inévitablement.

Il est encore possible d'agir et de répondre à la souffrance psychique de nos concitoyennes et concitoyens.

Il est encore possible de sauver ce modèle exceptionnel et unique au monde.

Il est encore possible que des personnes précaires, des familles en difficulté, des enfants et des adolescents en souffrance puissent avoir accès à un soin psychique personnalisé dans des délais adaptés.

**Nous, psychologues et psychiatres de champs d'exercice différents et d'approches plurielles, appelons le gouvernement à recevoir rapidement l'ensemble des parties prenantes** pour que nous puissions penser ensemble, à partir du travail de terrain, une réelle politique publique d'envergure autour des soins psychiques afin que chaque personne qui en ressent le besoin puisse avoir un véritable accès à des soins de qualité.

---

**Syndicat National des Psychologues** (SNP) – Florent SIMON

**Association des Psychiatres Infanto-juvéniles du secteur sanitaire et médico-social** (API) – Christophe LIBERT

**Association Française des Psychiatres d'Exercice Privé – Syndicat National des Psychiatres Privés** (AFPEP-SNPP) – Elie WINTER

**Association des Psychologues Freudiens** – Hélène GIRARD

**Collectif National des Inter-collèges psychologues hospitaliers** (CNI)

**Convergence des Psychologues en Lutte** (CPL) – Albert CICCONE

**Organisation Française des Psychologues spécialisés en Neuropsychologie** (OFPN) – Elsa HERVO

**Fédération des Centre Médico-Psycho-Pédagogique** (FDCMPP) – Amandine BUFFIERE

**Institut Contemporain de l'Enfance** (ICE) – Bernard GOLSE

**Inter-collège des psychologues d'Ile de France**

**Mouvement des psychologues cliniciens et des psychologues psychothérapeutes M3P** – Lionel CAMALET

**Penser Panser les soins psychiques de l'enfant et de l'adolescent** – Fleur CAIX

**Pôle Psycho** (psychologues exerçant à France Travail) – Sylvie DUJARDIN

**Réseau d'Intervenants en Accueil Familial d'Enfants à dimension Thérapeutique** (RIAFET) – Martin PAVELKA

**Société Française de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et Disciplines Associées** (SFPEADA) – Bruno FALISSARD

**Union Syndicale de la Psychiatrie** (USP) – Charles-Olivier PONS